

Le 20 octobre 2017 :

Le Comité directeur proclame la date de l'Assemblée Générale prévue pour les élections du Comité Départemental d'Équitation (CDE).

Le 25 octobre 2017 : Ouverture de la campagne électorale

Le CDEVO communique aux membres de l'Assemblée Générale les informations suivantes :

- La date des élections,
- La date limite de dépôt des listes de candidatures à la présidence et au Comité directeur,
- Les conditions de candidature,
- Les modalités électorales.

Le 09 novembre 2017 :

Les listes de candidatures à la présidence et au Comité Directeur doivent être déposées au siège du CDEVO par chaque candidat "Président".

Le 10 novembre 2017 :

Le Président du comité départemental, sur avis de la Commission de Surveillance des opérations de vote, valide et arrête les listes des candidats à la Présidence et au Comité Directeur.

Le 21 novembre 2017 :

Le CDEVO, sur avis de la Commission de surveillance des opérations de vote, adresse aux Membres de l'Assemblée Générale la convocation, le lieu de l'Assemblée Générale électorale, les listes des candidats à la présidence et au Comité Directeur et les documents de vote.

Le 12 décembre 2017 : La campagne électorale est close

Le 18 décembre 2017 :

Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire 2017 et électorale.

Vote des Membres de l'Assemblée Générale sur place ou accusé des votes par correspondance.

Le 15 janvier 2018 :

Si non quorum le 18 décembre 2017, Assemblée Générale Ordinaire et électorale 2017, sans condition de quorum.